



Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le **18 DEC. 2020**
ID : 025-252508247-20201208-2020_12_10-DE

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 8 décembre 2020

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCI du Doubs, 46 avenue
Villarceau à BESANÇON, sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h04 et levée à 19h12.

Étaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Élise ; BAEHR Frédérique suppléante de M. COUDRY Sébastien ; BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; LEMERCIER Myriam ; LOUIS Bernard ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD Valérie ; MÉNESTRIER Jean-François ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; ROCHDI Karima ; RUTKOWSKI Serge ; SOURISSEAU Nathan suppléant de Mme GAGLIOLO Lorine ; TERZO André ;

C.C.L.L : CHOPARD Félix ; COULET Gérard ; CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; MONNIER Alain ; NICOLET Mickaël ; PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M : GAUTHIER André ; MORALES Roland

Étaient excusés :

G.B.M : CONTINI Jean-Claude ; COUDRY Sébastien ; MICHEL Marie-Thérèse ;

C.C.L.L : COULET Gérard ; MONNIER Alain ; NICOLET Mickaël ;

C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Nathan SOURISSEAU suppléant de Mme GAGLIOLO Lorine

Procuration de vote :

Mandants : CONTINI Jean-Claude

Mandataires : LEGAIN Olivier

**Objet : 4A.Tarifs applicables en 2021_Compostage
2020/12_10-57**

COMPOSTAGE-VALORISATION ORGANIQUE

TARIFS APPLICABLES EN 2021

Rapporteur : Madame Claudine CAULET, Vice-Présidente

I. COMPOSTAGE INDIVIDUEL

1. Bilan des ventes de composteurs et lombricomposteurs

Le bilan des ventes de composteurs est le suivant :

	2017	2018	2019	2020
Nombre de composteurs	685	642	437	170
Nombre de lombricomposteurs	18	20	25	14

2. Proposition de tarifs 2021 pour les composteurs individuels et lombricomposteurs

Public concerné : habitants du SYBERT, soit en maison, soit en immeuble de moins de 10 logements, directement ou via l'EPCI membre du SYBERT ou commune du SYBERT par application d'une convention de revente.

Modèles proposés :

- composteur en bois Gardigame, 2 tailles possibles (300 L et 570 L)
- lombricomposteur Ecoworm's (format rond)

Le service « **compostage individuel** » comprend :

⇒ pour les composteurs en bois :

- la fourniture du composteur, accompagné d'un seau 10 L, la notice de montage et le guide du compostage
- la formation aux bases du compostage en 30 minutes
- la fourniture facultative d'un aérateur de compost

⇒ pour les lombricomposteurs :

- la fourniture du lombricomposteur et d'un sachet de vers
- la formation à l'utilisation du lombricomposteur au SYBERT en 1h00.

Les tarifs de vente des composteurs individuels retenus pour 2021 sont détaillés ci-dessous :

DESIGNATION	PRIX D'ACHAT (€ TTC)	TARIF 2020 (€ TTC)	TARIF 2021 (€ TTC)	COUT RESIDUEL SYBERT
Composteur en bois 300 L + seau	57,30 €	50 €	50 €	7,30 €
Composteur en bois 600 L + seau	71,52 €	60 €	60 €	11,52 €
Aérateur de compost	24,60 €	15 €	15 €	9,60 €
Lombricomposteur	76,00 €	52 €	52 €	24,00 €
Bioseau	2,28 €	2 €	2 €	0,28 €

Les composteurs usagés (d'occasion) pourront être cédés gracieusement dans le cadre de projets pédagogiques.

II. COMPOSTAGE COLLECTIF

1. Proposition de tarifs 2021 pour l'accompagnement au compostage en immeuble

Public concerné : habitants du SYBERT en immeuble de plus de 10 logements.

Le service proposé comprend :

- un sondage préalable des habitants réalisé par le SYBERT,
- une étude du projet et l'aide à la validation du projet,
- la fourniture du matériel nécessaire au compostage collectif : composteurs ou lombricomposteur (en fonction des besoins), bioseaux, petit matériel (fourche, griffe, pelle, tamis),
- la fourniture des supports de communication (affiches, courriers, guides),
- la formation au compostage des référents de site (1/2 à 1 journée),
- l'installation des composteurs et l'organisation du lancement avec les habitants,
- les visites de suivi régulières et les conseils techniques pendant 1 an,
- la fourniture et livraison sur site de structurant (broyat) pendant 1 an.

Les conditions minimales pour lancer l'étude du projet sont:

- identifier un minimum de 4 habitants volontaires pour être référents (immeubles de moins de 80 logements) et de 6 référents dans les immeubles de plus de 80 logements,
- une majorité des habitants de l'immeuble sont favorables au projet.

Pour 2021, il est décidé de ne proposer qu'un seul tarif unifié en tenant compte des faits suivants :

- quelle que soit l'immeuble, le coût des équipements installés est de l'ordre de 400 € TTC,
- le coût global de l'accompagnement pour un immeuble est de l'ordre de 2 000 € HT.

18 DEC. 2020

Désignation	Tarif 2020 en € TTC	Tarif 2021 en € TTC
Immeuble entre 6 et 25 logements	400 €	400 €
Immeuble entre 26 et 50 logements		
Immeuble de plus de 51 logements		

2. Proposition de tarifs 2021 pour le remplacement des composteurs collectifs

Public concerné : habitants du SYBERT en immeuble de plus de 10 logements.

Le service proposé comprend :

- un diagnostic préalable de l'installation par une visite sur site
- les travaux de préparation du sol et l'installation des composteurs.

Il est proposé les tarifs suivants (stables) :

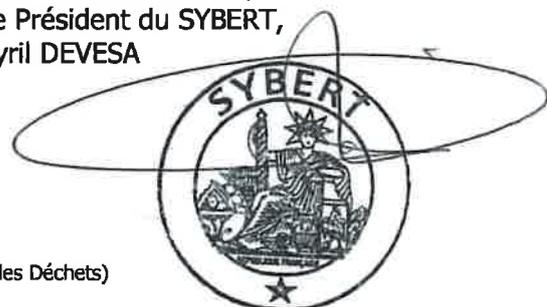
DESIGNATION	PRIX D'ACHAT (HT)	COUT RESIDUEL SYBERT	TARIF 2020 (€ TTC)	TARIF 2021 (€ TTC)
Composteur en bois 300 L	90,00 €	20,00 €	70 €	70 €
Composteur en bois 600 L	110,00 €	30,00 €	80 €	80 €
Composteur en bois 1000 L	210,00 €	110,00 €	100 €	100 €

Le coût résiduel de la vente de composteurs pour le SYBERT est calculé en faisant la différence entre le coût d'achat, remis en TTC, et les recettes attendues : tarif de vente aux syndicats et bailleurs TTC.

À l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur :

- **les tarifs des composteurs individuels en bois, des bioseaux, des aérateurs et des lombricomposteurs selon les termes ci-dessus ;**
- **les tarifs pour l'accompagnement des projets de compostage collectif en pied d'immeuble à 400 € TTC (soit 333,33 € HT) ;**
- **les tarifs pour l'installation de nouveaux composteurs collectifs en pied d'immeuble à 70 € TTC (soit 58,33 € HT) pour les composteurs en bois de 300L et 80 € TTC (soit 66,67 € HT) pour les composteurs en bois de 600L.**

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA



Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le **18 DEC. 2020**

ID : 025-252508247-20201208-2020_12_10-DE

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le

SLO

ID : 025-252508247-20201208-2020_12_10-DE